

Marie de Cotteblanche
Lettre à Marguerite de Saluces (1566)

Introduction

Connue uniquement pour sa traduction, ou plutôt sa transcription, des *Trois Dialogues de M. Pierre Messie, touchant la nature du Soleil, de la Terre, & de toutes les choses qui se font & apparoissent en l'air*, publiée à Paris par Federic [sic] Morel en 1567, Marie de Cotteblanche (ou Costeblanche) est une figure attachante, bien qu'énigmatique, du 16^e siècle. D'une famille de fonctionnaires apparemment cultivés et peut-être de sympathie évangélique ou protestante, elle était la fille de Catherine Hesselin et de Guy de Cotteblanche, avocat au parlement de Paris. On ne possède pour ainsi dire aucun renseignement sur sa vie; il est toutefois possible de supposer - à partir de données tels le mariage de ses parents en 1517 et les morts de sa soeur aînée Marguerite et de son frère Élie, maître des Eaux et Forêts de Paris, respectivement en 1582 et 1583 - qu'elle est probablement née entre 1520 et 1540, et peut-être morte vers 1580-5. Elle aurait donc eu entre 26 et 46 ans à l'époque de la parution de sa traduction, qui fut précédée de la lettre dédicatoire adressée à Marguerite de Saluces, Maréchale de Termes.

La dédicace à Marguerite de Saluces représente l'effleurement d'un réseau de liens officiels, intellectuels et littéraires parisiens. La lettre dédicatoire, datée du 22 février 1566, est adressée à Marguerite de Saluces, Maréchale de Termes. Marguerite de Saluces-Cardé, une princesse italienne, petite-fille de Michel-Antoine, marquis de Saluces, avait été la jeune veuve de Paul de la Barthe, seigneur de Thermes (1482-1562), et s'était remariée en 1563 à Roger de Saint-Lary de Bellegarde, apparemment à l'insu de Marie de Cotteblanche. Son premier mari avait eu une carrière militaire distinguée, ayant participé au siège de Naples, et à des campagnes en Écosse, en Italie et en France. Il fut nommé Gouverneur de Paris, mais perdit cette poste "pour cause de modération" et mourut peu après, en 1562. Le deuxième mari, mort en 1579, a poursuivi une carrière militaire et à la cour de Henri III. Des liens des deux femmes avec le milieu parisien littéraire et intellectuel ne manquent pas. Les Thermes-Bellegarde et les Cotteblanche fréquentaient une société lettrée: les auteurs Boaistuau et Belleforest faisaient partie de leur cercle, et le poète Guillaume Colletet s'affirmait lié à la famille Cotteblanche par sa femme. Pierre Boaistuau fut associé à Scaliger, Baïf, Denizot et Belleforest, tandis que François de Belleforest, traducteur lui-même d'oeuvres latines et italiennes, avait même dédié sa *Chasse d'Amour avec les fables de*

Narcisse et Cerbere aux deux soeurs Cotteblanche en 1561.

Mme de Saluces n'était plus à Paris à l'époque où Marie de Cotteblanche a entrepris la traduction des *Dialogues*. À la date de la lettre dédicatoire, soit le 22 février 1566, elle s'était déjà remariée avec Bellegarde. Étant donné qu'à cette date Marie de Cotteblanche désigne son amie toujours sous le nom de son premier mari, on doit supposer que Marie de Cotteblanche n'était pas au courant du deuxième mariage de son amie, fait difficile à concilier avec ce que nous savons du monde cultivé parisien, ou bien que la lettre fut composée avant cet événement. De toute façon le départ de cette amie, si compatible intellectuellement, l'a précipitée dans une profonde mélancholie, d'où elle ne s'est pas relevée qu'au moment de prendre la décision de se distraire par cette activité intellectuelle.

Hannah Fournier
University of Waterloo

La lettre:

A Tresillustre et tresvertueuse dame Madame Marguerite de Saluces, Mareschalle de Termes, S[alut].

Madame, ayant receu tant d'honneur & de faveur de vostre courtoisie, pendant vostre seiour en ces quartiers de deça, vostre absence apres m'a de tant esté ennuyeuse, qu'il m'a semblé presque estre privée d'une bonne part de ma vie: & l'extreme melancholie que vostre depart me laissa, a eu tant de pouvoir sur moy, que de me faire negliger, et peu s'en fault mespriser, tout ce qui me pouvoit donner quelque plaisir, tellement que je vivois d'une façon trop ennuyeuse. Mais apres avoir quelque temps donné lieu à ces iustes regrets, en fin discourant en moymesme, je commençay à comprendre la perte du temps que je faisois en chose si inutile, tant dommageable pour moy, & qui me servoit si peu en l'avancement de vostre bonne grace. Il me semble aussi que, ne pouvant continuellement avoir l'heur de vostre presence, Madame, le seul moyen de me maintenir & perpetuer en icelle, estoit, en estudiant de mettre peine en toutes choses d'inviter & ensuyvre vos vertus, & ce dont vostre gentil esprit se delecte: pource que la similitude & conformité entre les personnes engendre & nourrit l'amitié. Tellement qu'en ceste volonté d'apprendre, pour vous estre d'avantage agreable & me rendre plus digne de vos faveurs, j'ay passé la meilleure part de mon temps, depuis vostre depart, en la lecture des bons livres, qui seuls m'ont fait fidelle compaignie, esperant aussi en ceste exercise passer une partie de ma fantaisie & tristesse. Et en ces entrefaictes,

il m'est tombé quelques Dialogues en Italien entre les mains, dont le subiect m'a tant pleu, qu'il m'a prins envie de les faire François à fin en ce faisant de vous rendre compte, de quelle façon je passe mon temps pendant vostre absence: non pourtant que j'aye jamais eu opinion de les faire puis apres mettre en lumiere, n'ayant pas une si aveuglée opinion de moymesme, de me persuader que ce qui y peult estre du mien le puisse meriter: vous assurant, que mon intention n'à jamais esté autre, sinon apres les avoir achevez de les bien transcrire, pour vous en faire un present. Car ainsi que seule vous avez esté cause & de me faire apprendre la langue Italienne, & de me faire mettre la main à la plume, pour vous tesmoigner ce que j'en ay retenu: je ne voulois aussi qu'autre que vous en eust la cognoissance, si sans mon sçeu ne m'eust esté mon livre transcrit par quelques personnes (desquels peust estre la bonne volonté en mon endroit les a tellement aveuglez, qu'ils n'ont peu juger sainement de mon oeuvre) pour le faire imprimer, sans me donner moyen d'y rien corriger, n'ayant eu seulement que le loisir de faire ceste telle quelle lettre pour m'en excuser, puis qu'autrement je n'y puis donner ordre. Et pour ce, Madame, que je desire d'eviter le jugement d'un chacun, & mesme d'estre accusée de presumption, me voyant mesler d'escrire de telle matiere, ne sçachant point que ce que j'en ay fait a esté pour vous complaire seulement, & non à fin qu'il fust, comme j'ay dict, mis en lumiere: Je n'ay point voulu permettre que mon nom y soit mis, puis que cela n'est point necessaire pour l'augmentation du service que je vous dois: mais à fin que vous cognoissies vostre amitié n'estre ingratement colloquée en mon endroit, j'ay pensé vous en dedier le fruit. Bien qu'il faille que je confesse, que je fais en cecy comme ceux, qui n'ayans dequoy payer leurs debtes de leur bien, le payent de celuy d'autruy. Aussi voulant satisfaire à une partie de l'obligation dont je vous suis redevable, & pour la pauvreté de mon entendement ne vous pouvant encore envoyer fruit, qui de moymesme soit né, je le vous envoie né de M. Pierre Messie: vous suppliant, Madame, en attendant qu'en meilleure chose (& que je doibve mieux dire mienne) je vous face cognoistre le zele de mon affectionnée amitié, & servitude, recevoir ce mien petit labour, que je vous donne & dedie d'aussi bon coeur que je prie Dieu vous donner, Madame, autant d'heur & de contentement que vos vertus meritent. De Paris. ce 22. Febvrier, 1566. par

Vostre treshumble & plus affectionnée à

vous obeïr,

M[arie].D[e].C[otteblanche].